



Perpignan 2017
Congrès du SE-Unsa
27-30 mars



LMVRET DU CONGRESSISTE

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

À la CASDEN, la mise en commun de l'épargne de tous permet à chacun de réaliser son projet aux meilleures conditions. Un modèle bancaire unique qui rassemble déjà plus d'un million de Sociétaires...

Fonctionnaires, cette offre vous est réservée !



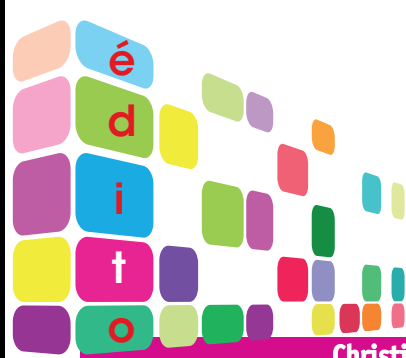
L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique



Christian Chevalier, *secrétaire général*

Notre fabrique démocratique...

La démocratie est précieuse et exigeante. Elle est belle mais vulnérable. Elle s'affaiblit lorsque ses pratiques méprisent les citoyens et les mettent à distance.

Dans un environnement national et international qui se radicalise, l'enjeu démocratique devient un combat. Au SE-Unsa, nous sommes convaincus que nous avons toujours à gagner du débat et de l'échange. La confrontation des idées, des concepts et des projets est un exercice indispensable permettant d'appréhender le monde dans toute sa complexité. Le syndicalisme que nous portons place l'exercice démocratique et le projet commun au cœur.

La fabrique démocratique de notre projet pour l'École républicaine et nos métiers est un processus long. Il peut paraître ardu mais il est aussi enthousiasmant. Le résultat tout autant que la démarche garantissent un projet lisible, cohérent et largement partagé par nos collègues et la société.

Un projet pour l'École doit s'inscrire dans la durée. Le temps des apprentissages est un temps long qui s'accommode mal du temps politique et de ses soubresauts permanents. Pour avancer, l'École a besoin d'ambition et de constance.

L'éducation est un bien inestimable qui mérite toute l'attention et la protection de la société. Durant trois jours, ensemble, nous allons travailler à décliner et à consolider notre engagement pour des personnels en confiance et des élèves en réussite, notre engagement pour une École durable. Bon congrès à toutes et tous !

	Sommaire
4	Bienvenue à Perpignan
6	Ordre du jour
8	Petit guide du délégué
10	Plan de Perpignan
12	Sortir à Perpignan



Benvinguts ! Bienvenue en Catalogne du Nord !



Depuis l'arrivée de l'homme préhistorique de Tautavel jusqu'à ce jour, nous sommes et nous restons, une terre de résistance et d'accueil. Votre visite ne semble pas s'apparenter à un hasard puisqu'il y a 25 ans, c'est ici même que d'autres écrivirent le début de notre histoire syndicale. Vous voilà donc rendus à bon port : tel un phare à l'horizon, Le Canigou, notre montagne sacrée, veillera sur nos travaux. Soyez ouverts et à l'écoute : ici, les énergies sont fortes et multiples.

Le minerai des mines de fer du massif du Canigó est si pur, qu'au siècle passé, son magnétisme perturbait les outils de navigation des avions.

De nos jours, sa force se retrouve dans les vins de nos terroirs schisteux ou dans le jeu de nos rugbymen, champion de France il n'y a pas si longtemps...

Le jaune de cet or précieux se partage dans notre drapeau avec le rouge du sang, celui des résistants ou des réfugiés, celui du temps des conflits. Salvador Dalí rendit un hommage particulier à cette force de résistance en reconnais-



Jean-François Virama
*Secrétaire départemental
du SE-Unsa 66*



sant la gare de Perpignan comme le centre du monde. Selon lui, « *quand il y a eu la fameuse dérive des continents, c'est uniquement Perpignan qui a tenu le coup et a permis à toute l'Europe de rester là où elle est, là où nous sommes encore, ici.* »

Enfin, s'il vous fallait une présence plus douce, cherchez-la dans cette lumière naturelle unique, qui, au début du siècle dernier, a su capter et révéler, dans des lieux tels que Collioure ou Céret, les talents de peintres tels que Picasso, Soutine, Dufy...

Comme eux, laissons-nous guider par ces énergies inspiratrices pour écrire ensemble notre projet solidaire et équitable de demain.

Benwinguts



La Jeunesse est au cœur des priorités du département. À travers nos 31 collèges publics, nos actions pour la citoyenneté, le sport ou la culture, notre soutien aux fédérations d'éducation populaire

et aux associations qui travaillent avec les jeunes, nous sommes particulièrement engagés en faveur d'une éducation ouverte à tous et de qualité.

Je suis donc très heureuse d'accueillir le Congrès national du Syndicat des enseignants, organisé à Perpignan par la section départementale.

Le SE-Unsa 66 siège dans plusieurs instances paritaires des Pyrénées-Orientales auxquelles participent également les élus de l'Assemblée départementale.

Au fil des années, il s'est donc imposé comme un partenaire incontournable et un interlocuteur important du Département sur de nombreux dossiers.

Ainsi, nous travaillons ensemble à construire les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour la jeunesse de notre territoire.

Je vous souhaite à tous un excellent congrès et un bon séjour dans les Pyrénées-Orientales.

Très cordialement,

*Hermeline Malherbe,
Présidente
du département des
Pyrénées-Orientales,
Sénatrice*



Mardi 28 mars

- 9h00 • Discours de bienvenue
- 9h30 • Adoption de l'ordre du jour
+ élection des différentes commissions
- 9h45 • Ouverture du Congrès
- 11h15 • Résultats du sondage Ifop
- 12h00 • Notre ADN : présentation et lancement du vote
Déjeuner
- 14h15 • Interventions de Laurent Escure et Luc Bérille
- 14h45 • Interventions sur le rapport d'activité nationale
 - Proclamation des résultats du vote sur « Notre ADN »
 - Conclusion du débat par le Secrétaire général
- 17h00 • Ateliers de débats

Mercredi 29 mars

- 8h30 • Congrès statutaire
- 9h00 • Proclamation des résultats du vote sur le rapport d'activité nationale
+ élection des membres de la commission d'apurement des comptes
+ élection du nouveau Secrétariat national
- 9h15 • Ateliers de débats
Déjeuner
- 14h30 • Élection du Bureau national
- 15h00 • Débat en plénière (1)

Jeudi 30 mars

- 8h00 • Proclamation des résultats de l'élection du Bureau national
- 8h15 • Plénière (2)
Déjeuner
- 14h30 • Plénière (3)
- 17h30 • Vote sur la résolution générale
- 16h45 • *Pause*
- 18h00 • Proclamation des résultats de l'élection du Secrétariat national
 - Proclamation des résultats du vote sur la résolution générale
- 19h00 • Interventions de clôture





POUR LA 13^e ANNÉE*, LA MAIF REMPORTE LE 1^{er} PRIX ASSURANCE DE LA RELATION CLIENT.



On a tout à gagner à se faire confiance



assureur militant

* Enquête réalisée par BearingPoint et Kantar TNS en novembre 2016 auprès de clients/usagers d'entreprises/administrations, issus d'un échantillon de 4 000 personnes. MAIF, société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Filia-MAIF, société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré, RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.



Délégué.e, tu as été désigné.e par ta section pour la représenter lors de notre congrès national. C'est donc en tant que représentant.e de section que tu peux intervenir dans les débats pour exprimer un avis élaboré collectivement, au sein de tes instances locales (congrès départemental et académique). Quand celles-ci n'ont pu mandater explicitement la délégation, les membres la composant doivent élaborer leurs prises de position. Dans ce cas, il faut notamment veiller à une certaine cohérence entre la prise de position de l'académie et les départements qui la composent.

■ Les procédures de vote :

- *Le vote formel* : il correspond aux votes exprimés par les adhérents sur le rapport d'activité national dans les sections départementales. Il est reporté sur une fiche spécifique lors du congrès par le.la secrétaire de section ou, à défaut, par le.la responsable de la délégation et exprimé en voix. Cette fiche doit obligatoirement être signée par

le.la responsable de la délégation.

- *Le vote par mandats* : il est de droit. Chaque section détient un nombre de mandats en fonction de son nombre d'adhérents. Si ce vote est demandé, c'est le.la secrétaire de section, ou bien le.la responsable de la délégation qui émet ce vote par écrit. C'est le cas, notamment, pour l'élection des membres du Secrétariat national qui s'effectue au scrutin de liste.

- *Le vote à main levée* : chaque délégué.e, après concertation avec son.sa responsable de délégation, exprime sa position (pour, contre ou abstention). Il.elle peut éventuellement refuser de participer au vote.

■ L'élection des membres du Bureau national

Il s'agit d'un scrutin uninominal. Doivent être élus quinze secrétaires départementaux, cinq secrétaires académiques et autant de suppléants. La section peut attribuer 20 fois le nombre de ses mandats. Elle peut ne pas tous les utiliser. Par exemple, une section détient 10



différentes commissions et participent aux débats sur les amendements proposés par les sections. À l'issue des travaux de chaque commission, le président de séance est chargé de recueillir les amendements. Ceux-ci peuvent être :

- des amendements non intégrés par la commission préparatoire au congrès et maintenus par la section (dans certains cas, ils peuvent être reformulés) ;
- des amendements ayant pour but de revenir au texte initial

mandats ; elle aura la possibilité de répartir 10 mandats x 15 candidats = 150 voix au titre des sections départementales et 10 mandats x 5 candidats = 50 voix au titre des sections académiques. Un candidat ne peut, dans ce cas, recevoir plus de 10 voix.

■ Les interventions sur le rapport d'activité national

Elles ont lieu le premier jour du congrès. Chaque délégué.e intervient au titre de sa section. Il faut pour cela déposer une demande d'intervention sur une fiche spécifique prévue dans la mallette, fiche qui sera remise à la tribune auprès du président de séance, à la fin de la matinée. L'ordre de passage ainsi que le temps accordé seront déterminés par la commission d'organisation des débats.

■ Le projet syndical

Il est examiné en deux temps :

- Une première phase est consacrée aux travaux en commissions.

Les délégué.e.s se répartissent dans les

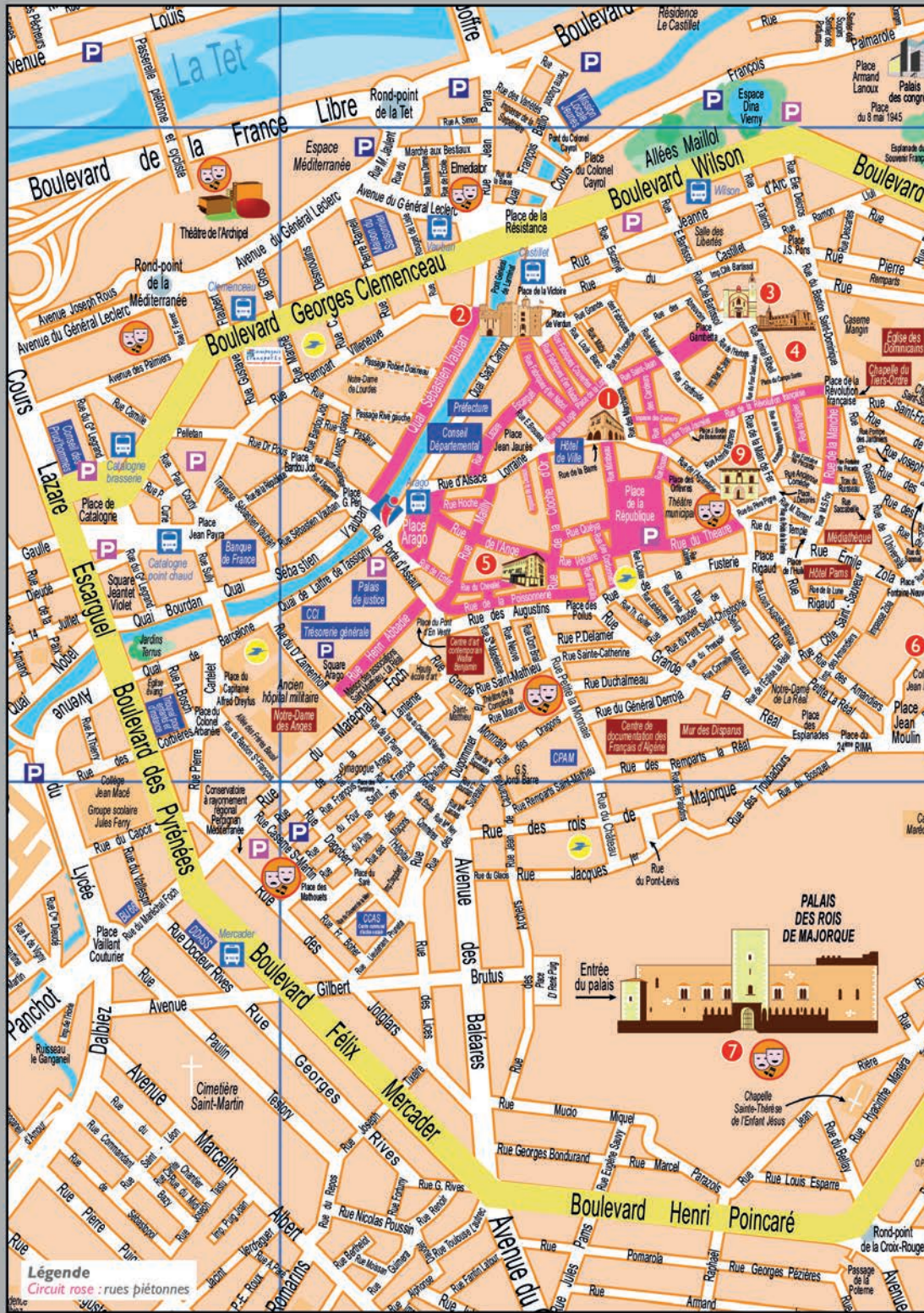
après l'intégration d'amendements par la commission préparatoire au congrès ;

- de nouveaux amendements portant sur les parties éventuellement réécrites en raison d'une actualité particulière.

- La deuxième étape se déroule en plénière, après le travail effectué par la commission des résolutions.

Lorsque les amendements n'ont pas été intégrés par la commission des résolutions, ils peuvent être maintenus par les sections qui les ont présentés. Pendant leur examen en séance plénière, la section peut faire une intervention dans la salle si elle le souhaite. Le secrétaire national en charge du chapitre peut prendre la parole après l'argumentation développée par la section.

Après ces brèves interventions, soit la section retire explicitement son amendement, soit elle le maintient. C'est seulement dans ce dernier cas qu'il est soumis au vote du congrès. Dans le cas où un amendement est porté par plusieurs sections, ces dernières décident collectivement d'une prise de parole unique dans la salle.



Légende
 Circuit rose : rues piétonnes

PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE

Entrée du palais

Boulevard Henri Poincaré

Boulevard Félix Mercader

Boulevard des Pyrénées

Boulevard des Géorgiens

Boulevard de la France

Boulevard Georges Clemenceau

Boulevard Wilson

Boulevard de la République

Boulevard de la Liberté

Boulevard de la Méditerranée

Chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus

CPAM

Centre de documentation des Français d'Algérie

Mur des Dignitaires

CPAM

Centre de documentation des Français d'Algérie

Mur des Dignitaires

CPAM

Centre de documentation des Français d'Algérie

Mur des Dignitaires

CPAM

Centre de documentation des Français d'Algérie

Mur des Dignitaires

CPAM

Centre de documentation des Français d'Algérie

Mur des Dignitaires

Chapelle du Tiers-Ordre

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge

Chapelle de la Vierge



PLAN DE PERPIGNAN

- Pour tout problème, contactez Jean-François Virama au 06 80 85 41 85
- En savoir plus sur Perpignan <http://www.se-uns.org/congres>



Restaurants

- **LE NAPOLI**

3, bis place de Catalogne

04 68 51 25 02

10% de remise

- **BISTROT CÔTÉ COUR**

12, rue Pierre Rameil

04 68 51 71 29

apéritif offert

- **L'ARAGO**

1, place Arago

04 68 51 81 96

20% de remise

- **CAFÉ VIENNE**

3, place Arago

04 68 34 80 00

apéritif offert

- **LA ROMA**

3, place Arago,
espace Palmarium

04 68 51 62 39

apéritif offert

- **LA FABRIK**

53, av. du Maréchal Leclerc

04 68 64 24 04

apéritif offert

- **GRAND CAFÉ DE LA BOURSE**

2-3, place de la Loge

04 68 92 27 37

attention particulière



- **LE PETIT PASTIS**

19, av. du Maréchal Leclerc

04 68 35 15 80

boisson chaude offerte

- **LE DIVIL**

9, rue Fabriques d'en Nabot

04 68 34 57 73

attention particulière

- **LE RIAD**

31, av. du Maréchal Leclerc

04 68 34 55 70

apéritif offert

- **BEN AQUI / À CÔTÉ DU BEN AQUI**

33, 33 bis av. du Maréchal Leclerc

04 68 34 79 57

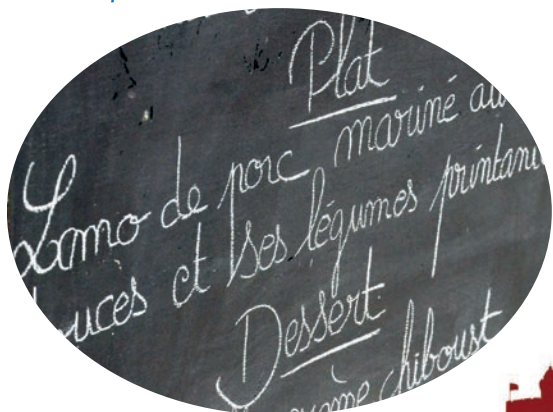
10% de remise

- **LA GUINGUETTE DU JEAN**

1, rue de la Tonnellerie

04 68 88 27 52

attention particulière



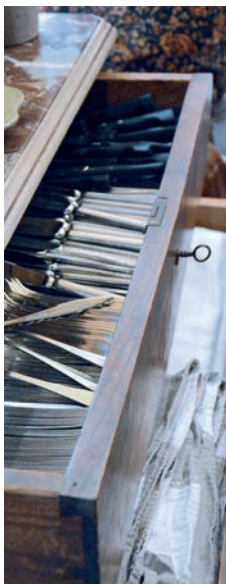


• **L'ASSIETTE CATALANE**

9, rue de la République
04 68 34 77 62
apéritif offert

• **LE LAURENS'O**

5, place des Poilus
04 68 34 66 66
10% de remise



• **LA ROTONDE**

8, place Jean Payra
04 68 53 23 51
apéritif offert

• **LOU GRILLADOU**

7, place de Belgique
04 68 34 86 81
15% de remise

• **LE GRAND CAFÉ
DE LA POSTE**

place de Verdun
04 68 51 25 65
apéritif offert

• **LA CASA SANSA**

2, rue Fabrique
d'en Nadal
04 68 50 48 01
apéritif offert





Pour boire un verre et grignoter

*Tous les établissements
avenue du Maréchal Leclerc*

- **QUARTIER**
7-9, av. du Maréchal Leclerc
- **O'FLAHERTY'S**
27, av. du Maréchal Leclerc
- **AU FÔT ET À MESURE**
23, av. du Maréchal Leclerc
- **TIO PEPE**
15, rue de la Barre
- **LA HABANA BODEGUITA**
5, rue grande des Fabriques

- **LE ZINC**
8, rue grande des Fabriques

- **LE COSY**
4, rue du Théâtre

- **LE REPUBLIC CAFÉ**
2, place de la République

*Tous les bars autour
de la place des Poilus*

- **LE VILLAGE**
48, rue des Augustins

- **LA MARÉE**
7, rue René Paratilla

- **LA LIBRAIRIE**
35 bis, av. du Maréchal Leclerc

Pour les couche-tard

- **LE MARKET**
15, av. du Maréchal Leclerc

- **L'ASCOT**
12, impasse des Cardeurs

- **LE CLUB**
7 rue de la Poissonnerie
(près de la place des Poilus)





mgen^{*}

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

“Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN.”

MARTIN FOURCADE, Champion du Monde
et Champion Olympique de biathlon.

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filla, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

